

PHS
p.03

MIVILUDES

Une nouvelle impulsion pour lutter contre les sectes ■ France

■ Dans une interview, Sonia Backès, secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté, a précisé les contours de sa politique de lutte contre les sectes et a rappelé l'organisation d'assises nationales en mars prochain. Dans le même temps un nouveau responsable de la Miviludes a été nommé...

Groupes
p.04

COMMUNAUTÉ DES BÉATITUDES

Nouvelles révélations d'abus sexuels ■ France

■ Dans le courant du mois de janvier 2022, *La Croix* a publié une enquête fleuve et documentée sur les agressions sexuelles au sein de la Communauté des Béatitudes¹. Au cœur de cet article des révélations sur deux prêtres de la Communauté soupçonnés d'agressions sexuelles sur des jeunes hommes...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.17

PSNC

Incarcération d'un gourou du jeûne ■ France

■ Eric Gandon, ancien commercial dans le marketing, organisateur de stages de jeûne depuis 2010, a été mis en examen par le parquet de Tours pour homicide involontaire, mise en danger de la vie d'autrui, abus de faiblesse et exercice illégal des professions de médecin et de pharmacien...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p.02 ■ Miviludes
- p.03 ■ Phénomène sectaire
- p.04 ■ Unadfi

Groupes

- p.04 ■ Communauté des Béatitudes
- Eglise de Philadelphie
- p.05 ■ Eglise internationale du Christ
- p.06 ■ Falun Gong
- Frères de Plymouth

- p.07 ■ La Famille de Marie
- p.08 ■ Moon
- p.09 ■ Mormons
- Mouvement Raelien
- p.10 ■ QAnon
- p.11 ■ Scientologie
- p.12 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.13 ■ Chamanisme
- Développement personnel

- p.14 ■ Mouvance protestante
- New Age
- p.15 ■ Pratiques de soins non conventionnelles (PSNC)
- p.19 ■ Sorcellerie
- p.20 ■ Théories du complot

Thèmes connexes

- p.21 ■ Vente pyramidale

Phénomène sectaire

Généralités

Une nouvelle impulsion pour lutter contre les sectes ■ France

■ Dans une interview donnée au *Figaro*, Sonia Backès, secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté, a précisé les contours de sa politique de lutte contre les sectes et a rappelé l'organisation d'assises nationales sur le sujet les 9 et 10 mars prochain. Dans le même temps un nouveau responsable de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a été nommé.

Sonia Backès rappelle dans un premier temps l'explosion des dérives sectaires sur les dernières années et ajoute qu'un grand nombre de personnes concernées par une dérive sectaire ne contacte pas la Miviludes. C'est pourquoi elle souhaite que les assises redonnent une impulsion à la politique étatique de lutte contre les sectes. L'objectif de ces deux journées va être de mettre en place une feuille de route et les diverses actions à mener pour les années à venir. La secrétaire d'Etat veut remobiliser tous les acteurs : les ministères, les associations, les parlementaires, les professionnels de santé ou encore les magistrats. Dans un premier temps, ces assises feront un état des lieux du phénomène et des différentes actions menées. Dans un second temps les échanges porteront sur l'évolution de la po-

litique publique de lutte contre le phénomène sectaire, avec plusieurs commissions de travail qui traiteront entre autres de la question du droit ou du numérique mais aussi du lien entre l'État et les associations. Les commissions devront proposer des actions concrètes pour renforcer la lutte contre les dérives sectaires. Dans son interview, Sonia Backès rappelle les pistes de réflexion qu'elle a engagée depuis sa prise de poste : un volet préventif afin que la population soit au courant des dangers, un volet concernant l'optimisation du recueil de signalements à l'aide d'un maillage territorial et enfin un volet répressif avec l'amélioration des outils actuels.

Sonia Backès souhaite mettre en place une organisation globale de lutte contre le phénomène sectaire facilitant la fluidité des

échanges entre les divers acteurs de cette lutte. En outre, elle souhaiterait que le groupe d'appui technique (GAT) chargé d'évaluer les pratiques de soins non conventionnelles soit remis sur pied. Elle voudrait aussi que les plateformes comme les réseaux sociaux travaillent pour trouver des solutions sur la prolifération de gourous 2.0 et cessent de contribuer par leurs algorithmes aux dérives sectaires.

Concernant la Miviludes, la secrétaire d'Etat souhaite démultiplier son action à travers le pays et qu'elle dispose de relais. Pour cela, elle pourra compter sur son nouveau chef en la personne de Donatien Le Vaillant entré en poste le 1^{er} février 2023. Agé de 48 ans, ce haut fonctionnaire a été magistrat pendant 20 ans, juge d'instance à Evreux, substitut du procureur de Lyon, ou encore juge

>>>

>>>

d'instruction en Polynésie française. Il a aussi exercé des fonctions interministérielles au sein de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) ou encore à l'Inspection générale de l'administration (IGA).

Pour Sonia Backès, sa double expérience de magistrat et d'inspecteur d'administration constitue des atouts pour son nouveau poste. Il aura pour mission principale d'adapter la réponse des pouvoirs publics à la hausse des dérives sectaires. ■

((Sources : Le Figaro, 30.01.2023 & 31.01.2023)

Lire le communiqué de presse du ministère de l'Intérieur sur la nomination du nouveau chef de la Miviludes : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués/donatien-vailant-nomme-chef-de-miviludes>

A voir



C'est en France, France 24

■ La chaîne France 24 a consacré un reportage aux dérives sectaires. Elle a notamment donné la parole à un proche d'une victime de dérive dans le domaine de la santé, mais aussi à des spécialistes tel qu'un membre du collectif L'Extracteur ou des membres du Centre contre les manipulations mentales.

Ce reportage d'une durée de 12 minutes laisse la parole aux personnes concernées de près par le sujet. Le témoignage d'un proche ayant vu sa mère mise sous emprise par des charlatans de la santé permet de mieux comprendre les rouages de cette emprise, sa mise en place et les dégâts.

Par la suite des spécialistes du sujet expriment leurs manières de procéder notamment dans l'accompagnement des victimes et décrivent les dérives sectaires à l'heure actuelle. ■

Visionner l'intégralité du reportage de France24 : <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/c-est-en-france/20230103-des-d%C3%A9rives-sectaires-en-hausse-de-la-qu%C3%AAté-de-sens-%C3%A0-l-emprise-mentale>

(Source : France24, 03.01.2023)

A écouter



Les invités du 16/18 de France Bleu Hérault, 10.01.2023

■ Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi était l'invitée de l'émission **Les invités du 16/18 de France Bleu Hérault** le 10 janvier 2023.

Juriste de formation, elle est revenue sur son parcours dans la lutte contre les dérives sectaires et l'aide aux victimes, son rôle au sein du conseil d'orientation de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et sur la création il y a quelques mois d'un diplôme universitaire sur les dérives à l'Université de médecine de Montpellier. ■

Ecouter le podcast de l'émission : <https://www.francebleu.fr/emissions/les-invites-du-16-18-de-france-bleu-herault/la-montpellieraine-josephine-cesbron-presidente-de-l-unadfi-la-lutte-contre-les-derives-sectaires-5834570>

Communauté des Béatitudes

Nouvelles révélations d'abus sexuels ■ France

■ **La Croix a publié une enquête fleuve et documentée sur les agressions sexuelles au sein de la Communauté des Béatitudes¹. Au cœur de cet article des révélations sur deux prêtres de la Communauté soupçonnés d'agressions sexuelles sur des jeunes hommes.**

L'article de *La Croix* détaille à l'aide de témoignages les accusations d'agressions sexuelles commises par deux prêtres. Déjà secoué par des affaires similaires dans le passé, le groupe pensait que ce genre de déboires était derrière lui. Mais avec les révélations de *La Croix*, il semble que l'histoire se répète. L'un des prêtres mis en cause avait déjà en 2012, lors d'un procès canonique, été reconnu coupable « d'abus sexuel continu sans violence ». Il avait reçu une obligation de cinq années de suivi psychologique et psychiatrique et l'interdiction

d'approcher des jeunes de moins de 25 ans pendant 10 ans. L'autre prêtre soupçonné est Dominique Savio, l'actuel numéro 2 de la communauté². Il avait déjà été mis en cause au début des années 2000 mais le parquet avait classé l'affaire pour prescription.

La Croix a recueilli des témoignages afin de comprendre comment des ex-adeptes ont été sous emprise et abusés pendant de nombreuses années au sein de la communauté. Cette nouvelle enquête montre que les problèmes d'abus sexuels ne semblent pas

avoir été réglés malgré les changements de gouvernance, les décisions prises et les différentes sanctions canoniques. ■

(Sources : La Croix, 12.01.2023 & 24.01.2023 & La Vie, 13.01.2023 & Var Martin, 13.01.2023)

1. Lire l'article complet sur le site de La Croix (réservé aux abonnés) : <https://www.la-croix.com/Religion/Sous-emprise-enquete-exclusive-abus-sexuels-presumes-internat-catholique-2023-01-12-1201250368>

2. A la suite de cette enquête le père Dominique Savio a été déchargé de ses responsabilités.

Eglise de Philadelphie

L'enquête classée sans suite ■ France

■ **Après des signalements pour dérives sectaires la justice enquêtait sur l'Eglise de Philadelphie menée par Geneviève et Christine Dupont de Ligonnès. L'enquête, portant sur un abus de faiblesse, a été classée sans suite pour « infraction insuffisamment caractérisée »..**

La mère et la sœur de Xavier Dupont de Ligonnès sont à la tête d'un groupe de prière baptisé « Philadelphie ». Elles étaient soupçonnées d'avoir mis sous influence un couple de personnes âgées. L'enquête avait été confiée

à l'Office central de répression des violences aux personnes ainsi qu'à la Direction régionale de la police judiciaire de Versailles, à la suite d'un signalement de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives

sectaires (Miviludes) auprès du parquet de Versailles. La Mission avait reçu dès 2011 des signalements à propos de groupe. ■

(Sources : Le Parisien, 03.01.2023 & Ouest France, 03.01.2023)

■ Le 30 décembre 2022, cinq femmes ont déposé plainte devant le tribunal du district central de Californie contre les Eglises internationales du Christ. La plainte contient des allégations d'agressions sexuelles, de pressions financières et de manipulation. De plus les femmes reprochent à l'organisation la dissimulation d'abus sexuels sur des enfants.

Dans leurs plaintes, les cinq femmes parlent d'endoctrinement, d'isolement par rapport au monde extérieur et d'enseignement ultra rigide au sein du groupe. Les dissidents sont bien souvent réduits au silence. Elles affirment que les pressions ont contraint des membres à se suicider. Cette action en justice émane d'un rassemblement d'ex-adeptes sur les réseaux sociaux qui ont décidé de se regrouper pour porter plainte. Cette dernière met en cause l'organisation mais aussi deux de ses dirigeants : Kip McKean, fondateur de l'église, et Charles Lucas. Selon la plainte, le fondateur du groupe était conscient des « abus physiques, psychologiques et sexuels que Charles Lucas et d'autres membres de l'église faisaient subir aux enfants et aux adultes de l'église ».

Trois des plaignantes affirment avoir été abusées sexuellement par le même homme lorsqu'elles étaient mineures et elles prétendent que le groupe n'a rien fait pour empêcher cela. Leurs mères ont dénoncé le coupable aux responsables de l'église, mais,

selon elles, l'église a « averti » l'agresseur, qui a fui la ville avant que la police ne puisse l'interpeler. Il sera finalement arrêté en 2012 et condamné à 40 ans de prison. L'une des victimes a tenté de se suicider et affirme que le traumatisme de ces agressions l'a poursuivie dans sa vie d'adulte. Selon elle, la reconnaissance de ce qui lui est arrivé pourra l'aider dans sa reconstruction. Deux autres plaignantes ont été violées par des responsables de l'organisation et, à chaque fois, l'église a étouffé l'affaire et les agresseurs ont pu continuer à tenir leur rôle au sein du groupe. Les victimes se retrouvaient parfois obligées de pardonner à leurs agresseurs pour ne pas risquer de « perdre leur salut ».

L'Eglise Internationale du Christ a été fondée en 1979 à Boston d'abord sous le nom de Boston Movement. Le groupe est rapidement devenu l'un des mouvements chrétiens à la croissance rapide. Il compterait aujourd'hui 120 000 membres et serait présent dans 144 pays. Dans les années 1990, le groupe avait déjà défrayé la chronique

après que d'ex-membres ont accusé l'église d'être une secte qui manipule les gens, les contraint à payer la dîme, les coupe de leur famille restée en dehors du groupe. A cette époque, l'Eglise recrutait de nombreux adeptes sur les campus, ce qui a conduit certaines universités à interdire le recrutement au sein de leur enceinte. Des enquêtes journalistiques ont montré que le groupe imposait aux nouveaux adeptes d'avoir une sorte de « mentor » qui donne des conseils spirituels mais aussi sur la vie personnelle (qui épouser, quoi manger, à quelle fréquence avoir des relations sexuelles et combien d'argent donner à l'église). Il exerce alors un contrôle sur l'adepte et l'isole du monde extérieur. Les adeptes avaient aussi une obligation de recrutement imposée par la hiérarchie. Ces quotas de recrutement et la dîme ont permis aux dirigeants de l'église d'amasser d'importantes sommes d'argent. ■

(Source : Rolling Stone, 31.12.2022)

Falun Gong

Falun Gong : numéro 1 de la désinformation ? ■ France

■ Selon un classement élaboré par la société NewsGuard à la fin de l'année 2022, le site de *The Epoch Times*, lié au mouvement sectaire Falun Gong, serait le site de désinformation le plus influent sur le web francophone.

Bien que peu connu des Français, ce site essaime sur le web notamment depuis la pandémie.

Le rapport de NewsGuard nous apprend qu'il aurait généré plus de 5,6 millions d'engagements¹ durant l'année 2022, principalement par le fait d'articles de désinformation sur le Covid-19. Pour se faire un ordre d'idée, cela représente à peu près le nombre d'engagements du portail d'actualités régionales *Actu.fr*. D'un point de vue global, le rapport montre que l'année 2022 a été marquée par une accélération des fausses informations et allégations sur la guerre en Ukraine en reprenant particulièrement les récits russes.

The Epoch Times a été créé en 2000. Si aucun lien officiel ne semble exister entre Falun Gong et ce média, les spécialistes constatent que *Epoch Times* est le bras médiatique du mouvement

et que ses articles sont souvent consacrés aux atrocités du gouvernement chinois à l'encontre des adeptes du Falun Gong. Le média est présent dans 35 pays et disponible en 25 langues. *Epoch Times* fait partie d'une importante galaxie de médias et de structures liés à Falun Gong. Parmi elles, on peut citer la compagnie de danse Shen Yun. Elle donne de nombreuses représentations en France et il n'est pas rare de trouver des affiches promotionnelles de Shen Yun dans les grandes villes françaises ou encore de nombreuses vidéos promotionnelles sur les réseaux sociaux.

Epoch Times a des prises de position contre le parti communiste chinois mais aussi ultraconservatrices, pro-Trump et s'aligne sur les extrêmes droites des pays où le site publie du contenu. En France, le média a publié de nombreuses fausses

informations durant la pandémie donnant notamment la parole à Louis Fouché, figure française de l'anti-vaccination. Bien éloigné du spirituel, le média se concentre maintenant sur la politique mélangeant habilement informations et fausses informations afin de tromper le lecteur.

De son côté, la Chine ne manque pas d'utiliser pour sa défense les articles dénonçant l'influence de ce média et du groupe. Le gouvernement chinois parle de campagne de propagande sans toutefois mentionner la répression vis-à-vis des adeptes du mouvement. ■

(Sources : Numerama, 02.01.2023 & Libération, 04.01. 2023 & 17.01.2023 & RFI, 06.01.2023)

Lire l'ensemble des articles sur le site de l'Unadfi sur Falun Gong : <https://www.unadfi.org/mot-clef/falun-gong/>

1- Mesure de popularité d'une application ou d'un site.

Frères de Plymouth

Souvenir d'une vie au sein de la communauté ■ Grande-Bretagne

■ Fritz Penney est né et a grandi au sein de la communauté des Frères de Plymouth avant de fuir le groupe vers vingt ans lorsqu'il a commencé à réaliser les règles strictes du groupe notamment en matière de sexualité et de contacts avec l'extérieur. Il raconte ses années dans le mouvement, avec les mensonges, le contrôle et la peur.

>>>

>>>

Depuis qu'il a quitté le groupe, il n'a plus aucun contact avec sa famille. Dans son témoignage, il indique que les membres du groupe vivent à l'écart de la société. Ils ne votent pas, ou bien ne vivent pas dans des maisons mitoyennes de celles de personnes non-membres de l'organisation.

Fritz Penney raconte que durant sa jeunesse il n'avait ni télévision ni musique, ne fêtait pas Noël, que lui et sa famille allaient tous les jours à l'église et travaillaient dans les écoles ou les entreprises du groupe. Il a grandi avec l'idée que le monde extérieur au groupe est sombre et méchant. Cette peur de l'extérieur fait partie des méthodes du groupe pour mettre sous emprise

Il a suivi les règles du groupe

mais en grandissant et en s'interrogeant sur sa sexualité, il a découvert que ce qu'on attendait de lui – épouser une fille et avoir des enfants- n'était pas ce qu'il voulait. Il a compris qu'il ne rentrait pas dans le moule du groupe mais ne comprenait pas pour autant car la sexualité n'est que très peu abordé chez les Frères de Plymouth. Il décide alors d'enfreindre les règles et de se procurer un smartphone. Sur YouTube, il découvre alors ce qu'est l'homosexualité et qu'une relation entre deux personnes de même sexe n'est pas de la « méchanceté », ce qu'on lui a longtemps fait croire. Des lors, il commence à établir des liens avec des personnes de l'extérieur notamment son futur mari. Mais la communauté l'a découvert. Il

a alors dû se confesser et a été victime d'une vigilance accrue. Le lien avec le groupe s'est peu à peu rompu. Il a eu du mal à quitter sa famille mais il a fini par partir de la maison familiale avec l'aide de son futur conjoint. Depuis son départ, il n'a que très peu de contacts avec sa famille. La communauté des Frères de Plymouth remet en question ce témoignage.

Créé il y a près de 200 ans par des protestants évangéliques déçus de l'église anglicane, le groupe compterait environ 50 000 membres dans le monde dont plus d'un tiers au Royaume-Uni. Le groupe est aussi présent en France.■

(Source : BBC News, 18.01.2023)

La Famille de Marie

Mise sous tutelle d'une communauté ■ Italie

■ Le Vatican a décidé de mettre sous tutelle la communauté de La Famille de Marie et son bras sacerdotal l'« Œuvre de Jésus Souverain Prêtre ». Le fondateur et président de la communauté le père Paul Maria Sigl a été relevé de ses fonctions et éloigné de la communauté. Au-delà de problèmes d'ordre théologique, la communauté est aussi accusée de dérives sectaires.

Fondée en 1968 et reconnue par le Saint-Siège en 2004, la communauté de La Famille de Marie compte plus de 60 prêtres et est présente dans de nombreux pays européens dont la France. Elle promeut notamment les « apparitions d'Amsterdam », déjà condamnées par le Vatican. La forme actuelle du groupe vient des années 1990 lorsqu'il a ab-

sorbé d'anciens membres de l'« Œuvre du Saint-Esprit », une communauté controversée, dissoute par l'Église. Cette dernière avait été cofondée en 1972 par le père Joseph Seidnitzer - qui avait déjà été condamné trois fois à des peines de prison par la justice autrichienne pour abus sexuels en série sur des adolescents.

Paul Maria Sigl menait la com-

munauté et des témoignages montrent un homme ayant soif de pouvoir. Au sein du groupe, il a divisé les branches masculines et féminines, marginalisé les voix dissidentes et dévalorisé de nombreux membres notamment des femmes. Il attendait de ses adeptes une obéissance absolue, jouant sur la culpabilité et la violence psychologique. Selon

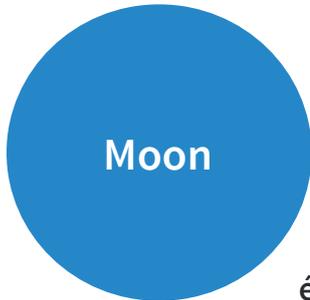
>>>

>>>

Adista, la spiritualité du groupe était empreinte de cultes des apparitions, de scénarios de fin du monde, d'anticommunisme et de traditionalisme

Cette mise sous tutelle est un prélude à une décision émanant du Vatican sur la dissolution ou la réforme de la communauté. ■

(Sources : Adista, 24.12.2022 & 21.01.2023)



L'Eglise de l'Unification recrute en toute discrétion à Jérusalem ■ Israël

■ Le « College Association for the Research of Principles »(CARP), est une émanation de l'Eglise de l'Unification. Des missionnaires de ce groupe ont été vus distribuant des flyers à des jeunes en plein Jérusalem.

CARP a son siège aux Etats-Unis et est enregistrée en tant qu'organisation à but non-lucratif, dont l'objectif est « que chaque étudiant aux Etats-Unis vive selon une vie morale, comme définie par nos trois principes fondamentaux : Dieu – Famille – Paix ». Il semblerait que CARP soit également présent en Israël depuis peu. Des membres du groupe ont été vu distribuant des affiches à Zion Square, une place très fréquentée et située dans le quartier

le plus animé de Jérusalem. Destinée aux jeunes, l'affiche les invite à « une nuit amusante de jeux et de discussion ».

Des personnes se présentant comme d'anciens membres de CARP Israël ont signalé que le mouvement recrute des personnes sous couvert de proposer des activités au profit de l'intérêt général ou des activités de loisirs, et n'introduisent que plus tard des enseignements

d'ordre religieux, ainsi que des demandes de dons.

Contacté par la presse, un membre responsable de CARP Israël explique, sans réfuter ses liens avec l'Eglise de l'Unification, que le mouvement a principalement pour objectif « d'apporter l'union et la paix entre les religions, les pays et les races du monde entier ». ■

(Source : jpost.com, 25.12.2023)

Inculpation de l'homme soupçonné du meurtre de Shinzo Abe ■ Japon

■ Des procureurs japonais ont inculpé vendredi 13 janvier l'homme soupçonné du meurtre de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe pour « meurtre et violation de la loi » sur le contrôle des armes. Il risque la peine de mort s'il est jugé coupable.

Ce meurtre a provoqué des révélations en série sur les liens entre l'Eglise de l'Unification et le parti libéral démocrate. Selon une enquête réalisée aux mois d'août et septembre 2022 par le quotidien Asahi, plus de 10% des élus du PLD ont admis des liens avec la secte.

Le problème de cette influence étendue à un nombre important d'élus a contribué à faire chuter depuis l'été dernier la cote de popularité du gouvernement de Fumio Kishida, président du PLD.

Il apparaît que le meurtrier ne suscite pas l'hostilité de

la population japonaise. Le journaliste romancier Akira Tachibana l'a même qualifié de « héros noir ». ■

(Source : japantimes.co.jp, 25.12.2022 & lemonde.fr, 17.01.2023)

Mormons

Croissance en berne chez les Mormons ■ International

■ Un chercheur américain estime que le nombre de membres actifs chez les mormons est inférieur à la moitié de ce qui figure sur leurs listes. Le nombre réel de membres serait de 6 millions et serait en déclin depuis de nombreuses années.

Des projections faites par les mormons dans les années 1980 donnaient entre 36 et 121 millions de membres en 2020. Mais les mormons n'auraient pas franchi le cap des 17 millions d'adeptes sachant que ce chiffre inclut les personnes dont le nom figure dans les registres de l'organisation même s'ils ne s'identifient plus comme mormons.

Pour obtenir le chiffre de 6 millions le chercheur a rassemblé près de 30 ans de chiffres s'ap-

puyant notamment sur les statistiques fournies par le groupe ou celles d'organismes indépendants comme le Pew Research Center. Il a complété ces résultats avec ses propres recherches basées principalement sur des entretiens avec des membres et des missionnaires du monde entier.

Lorsqu'il tente une projection de l'avenir chiffré de l'organisation, le chercheur pense que d'ici 2040 le groupe va connaître une augmentation du nombre de congré-

gations inférieure à 1% et des pertes d'effectifs nettes sur le long terme du fait du ralentissement des conversions et de la chute du taux de natalité. Les pertes seront notamment enregistrées en Europe et peut-être aux Etats-Unis alors que la liste des congrégations africaines devrait continuer d'augmenter ce qui permet de compenser les reculs enregistrés dans le reste du monde. ■

(Sources : The Salt Lake Tribune, 01.01.2023)

Mouvement Raelien

Femmes abusées chez Raël ■ Canada

■ Dans *Les femmes de Raël*, un documentaire diffusé sur LCI Télé le 14 janvier, la réalisatrice Johanne de Bellefeuille a souhaité montrer la vie au sein du mouvement raelien et les abus dont sont victimes les femmes. Le documentaire s'appuie sur les témoignages de Sylvie et Martine, deux femmes qui ont passé une grande partie de leur vie au sein du groupe.

Ces femmes expliquent comment elles ont rencontré Raël et comment l'emprise s'est peu à peu installée. Martine raconte que quand elle a rencontré Raël, elle était « impressionnable, naïve, pas très sûre [d'elle] ». Ensuite elle raconte l'emprise totale exercée par le gourou. Il encourage ses adeptes à lui donner 10% de leurs revenus mais aussi à lui léguer l'intégralité de ce qu'ils possèdent. Les femmes étaient, comme bien

souvent dans les mouvements sectaires, les premières victimes du gourou. Elles subissaient de nombreuses règles. Certaines portaient un signe distinctif pour montrer qu'elles ne pouvaient avoir des rapports sexuels qu'avec Raël et d'autres étaient libres mais devaient tout de même répondre aux désirs du gourou. Le mouvement faisait aussi pression sur les adeptes pour qu'ils n'aient pas d'enfants. Une femme

témoigne s'être alors fait ligaturer les trompes à l'âge de 26 ans. Les deux témoins parlent de misogynie et d'un important mépris des femmes chez Raël. Il était un fervent admirateur de Hugh Hefner, le dirigeant du magazine *Playboy*. Le magazine avait recruté des fidèles pour faire un reportage, l'intégralité des gains est allée sur demande du gourou à la fondation du mouvement raelien plutôt qu'aux femmes. Au sein de

>>>

>>>

son organisation, Raël avait fondé l'Ordre des Anges composé de jolies jeunes femmes dont plusieurs travaillaient dans l'industrie du sexe afin de rapporter de l'argent à l'organisation et au gourou.

Au sujet de l'emprise et des raisons pour lesquelles une victime reste au sein d'un mouvement sectaire, un des témoins explique qu'en s'engageant dans un mouvement sectaire, la victime cherchait en réalité à s'impliquer dans quelque chose de grand. En parallèle, Raël est à la recherche de quelqu'un qui le fait se sentir exceptionnel. Il y a donc en quelque sorte une rencontre de l'offre et de la demande. Sylvie raconte

qu'à l'époque elle avait l'impression d'avoir Jésus devant elle lorsqu'elle le voyait.

Raël arrive à isoler les victimes, les empêche de se questionner, les valorise et son charisme fait que les adeptes sont totalement sous emprise.

Sylvie affirme témoigner dans un but de prévention : « Je souhaite, dit-elle, que toutes les filles qui ont vécu des choses semblables puissent dénoncer. Il n'y a pas d'autres moyens de guérir. ». Ces témoignages permettent de comprendre que des personnes indépendantes, intelligentes, adhèrent à un mouvement sectaire et que la sortie d'un groupe s'avère

difficile tant l'emprise du gourou ou de la doctrine du groupe peut être forte.

Aujourd'hui, Raël vit au Japon et il continue ses prêches misogynes. Dans une conférence en 2015, il aurait déclaré : « Rappelez-vous, les hommes : si une fille vous dit non, ça veut dire « Oui, s'il te plaît ! Fais-moi l'amour ! ». ■

(Sources : Radio Canada, 10.01.2023 & 11.01.2023 & Le Devoir, 13.01.2023 7 jours, 14.01.2023 & La Presse, 14.01.2023)

Regarder le documentaire : <https://ici.tou.tv/les-femmes-de-rael>

Lire l'ensemble des articles sur le mouvement raelien sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/mouvement-raelien/>

Qanon

Expulsés par loyauté à la « Reine » ■ Canada

■ Romana Didulo, Reine autoproclamée du Canada, proche du mouvement QAnon, a émis des « décrets royaux » appelant ses adeptes à cesser de rembourser leur prêt immobilier. Obéissant à la lettre à ces décrets, certains ont fini par être expulsés de leur foyer.

« La Reine du Canada » a créé son propre drapeau, que ses adeptes exposent devant leur maison afin de montrer au monde leur allégeance à leur reine. Celle-ci leur a assuré que le système bancaire était frauduleux et qu'il ne servait à rien de payer ses factures ou de rembourser ses prêts. Une force appelée les « Whites Hats » (sorte d'armée de civils opérant de manière invisible) est supposée régler toutes les dettes de ses partisans.

Pour ceux d'entre eux qui ont obéi scrupuleusement aux décrets, les conséquences ont été fâcheuses : électricité et gaz coupés, maisons saisies et familles menacées d'expulsion. Même confrontés à ce type de difficultés, certains adeptes de Romana Didulo persistent et signent, brandissant les décrets émis par leur Reine, persuadés de leur validité juridique et de leurs répercussions concrètes dans la vie réelle.

Selon Christine Sarteschi, cher-

cheuse en idéologies extrémistes : « elle dit aux gens des choses qui ne sont pas vraies et ces personnes y croient. Ils ajustent leur quotidien et leur vie selon ces choses fausses. Cela leur nuit, ils perdent leur accès à l'eau, à l'électricité, au gaz, leur foyer, toute leur famille souffre. » Elle espère que les autorités effectueront un travail d'alerte quant aux mensonges de la « Reine ». ■

(Source : vice.com, 19.01.2023)

De professeure de yoga acclamée à complotiste controversée ■ Etats-Unis

■ Le cas de Guru Jagat, une professeure de yoga basée à Los Angeles, est emblématique de la proximité qui existe entre bien-être et complotisme.

La conception du monde qui dit que tout est connecté, que rien n'arrive par hasard, qu'il existe une vérité absolue accessible à ceux qui la cherchent vraiment, est constitutive à la fois de la philosophie du yoga et de la pensée complotiste. Ce phénomène a été décrit comme « le pipeline du bien-être à QAnon ».

Ce pipeline a été emprunté par Guru Jarat, de son vrai nom Katie Griggs. Gérante d'un studio de yoga Kundalini à Los Angeles, elle était très réputée, et comptait des célébrités parmi ses élèves.

Durant la pandémie, elle a lancé son propre podcast, à travers lequel elle propageait certaines théories du complot typiques de QAnon : élite pédo-sataniste tenant les rênes du monde, coronavirus diffusé par les « chemtrails », intelligence artificielle manipulant les esprits...

Une de ses élèves les plus assidues se rappelle ce changement. Elle qui espérait que ce ne serait qu'une phase temporaire pour sa professeure de yoga a dû se résigner : Guru Jarat était bel et bien en train de se radicaliser aux

thèses de QAnon. C'est lorsque cette dernière a invité sur son podcast David Icke (New Ager, militant anti-vaccin, complotiste et antisémite notoire) que l'élève a choisi de prendre définitivement ses distances d'avec sa professeure de yoga. Cependant, de nombreux élèves sont restés.

Guru Jarat est décédée en août 2021 d'une embolie pulmonaire. Elle a été depuis érigée en sainte par ses adeptes. ■

(Source : Npr.org, 02.01.2023)

Scientologie

Où est David Miscavige ? ■ Etats-Unis

■ Les avocats de trois ex-adeptes qui poursuivent la Scientologie pour trafic d'êtres humains affirment que David Miscavige, dirigeant de la Scientologie se soustrait à l'action en justice. Malgré l'insistance des autorités, il semble vouloir se soustraire au procès fédéral pour trafic d'êtres humains dans lequel il est désigné comme défendeur.

Les trois ex-scientologues affirment avoir été victimes de l'organisation en étant forcées de travailler depuis leur enfance jusqu'à l'âge adulte sans pratiquement aucune rémunération. A la Scientologie, les enfants sont très tôt amenés à travailler et ne sont souvent plus considérés comme des enfants, les scientologues les appelant même « cadets » plutôt qu'enfants. Dans son témoignage l'un des plaignants raconte qu'en plus des cours de l'organisation, il travaillait entre cinq et dix heures

pour le compte de la Scientologie. À l'âge de 14 ans, il dit avoir été transféré vers une autre phase du programme prévu par la Scientologie, où il était contraint d'effectuer jusqu'à 12 heures par jour de travail non rémunéré, en rénovant des propriétés et en les nettoyant. Il était privé de sommeil, n'avait pas assez de temps pour manger.

Les plaignants ont quitté la Sea Org en 2009 et 2012. Leur plainte a été déposée en avril 2022. Cinq entités de la Scientologie sont

visées par cette plainte. Ces entités tentent de faire en sorte que l'affaire soit jugée en arbitrage interne. Le juge n'a pas encore statué sur cette demande.

En septembre 2022, un juge a ordonné la délivrance d'une assignation pour Miscavige par l'intermédiaire du secrétaire d'État de Floride. Des huissiers se sont présentés auprès de 10 propriétés de la Scientologie à Clearwater et en Californie avec les documents juridiques, en vain. Les agents

>>>

>>>

de sécurité du groupe ont refusé d'accepter les documents des huissiers, de répondre aux questions et ont déclaré ne pas savoir où vivait et travaillait David Miscavige.

Pour Mike Rinder, ex-cadre de la Scientologie, David Miscavige vit et travaille exclusivement dans des bâtiments du groupe, comme tous ses membres. En effet, aucune trace de la résidence personnelle du dirigeant du mouvement n'est trouvable comme pour beaucoup de hauts cadres du groupe. Des contraventions

perçues par David Miscavige en 1991 et 1995 indiquaient que son adresse était le bâtiment de la Scientologie à Los Angeles. Pour Rinder, au sein de la Scientologie de nombreuses méthodes sont utilisées pour protéger David Miscavige de toute responsabilité notamment judiciaire, incluant par exemple la formation des agents de sécurité. Certains ex-scientologues affirment pourtant qu'il vivrait dans un bâtiment de l'église à Clearwater.

Ses avocats ont tout de même répondu à ces convocations af-

firmant que son inclusion en tant que défendeur est inappropriée et fait partie d'une stratégie de litige visant à harceler le leader. Pour les avocats de Miscavige, il ne s'est pas soustrait à cette convocation car il réside en Californie et non en Floride. Ils déclarent qu'il ne s'est pas non plus soustrait à la justice mais qu'il n'était pas présent lors des tentatives des huissiers de justice pour délivrer des documents dans diverses propriétés. ■

(Sources : Tampa Bay Times, 29.12.2022 & Daily Mail, 30.12.2022)

Témoins de Jéhovah

Prosélytisme dans les rues lyonnaises ■ France

■ Constatant la présence de plusieurs personnes derrière des chariots offrant des « cours bibliques gratuits » et des brochures à plusieurs endroits clés de la métropole lyonnaise, ActuLyon a enquêté pour savoir qui sont ces personnes. Réponse : Les Témoins de Jéhovah.

Présents dans les rues le plus fréquentées de Lyon, rien ne permet d'identifier de prime abord que ce sont les Témoins de Jéhovah. Ils attendent et ne vont pas vers les gens. Sur leurs chariots on retrouve des flyers promettant des « cours bibliques gratuits » ou encore une brochure avec pour titre « Vivez pour toujours ! » Les journalistes ont pu constater que dans la brochure le nom du mouvement n'apparaît qu'une fois de manière discrète dans les men-

tions légales. Le site internet promu sur le charriot renvoie lui bien au site du groupe.

Lorsque la discussion est abordée avec les bénévoles derrière le charriot ils admettent rapidement être Témoins de Jéhovah et rappelle qu'ils font ces missions pour partager leurs enseignements de la Bible. Leur prosélytisme de rue serait légal car rien ne leur interdit de mener des opérations de recrutements et de promotion

de leurs cours. D'autant qu'ils ne prêchent pas activement et attendent que les passants se présentent à eux.

Pour rappel la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) pointe ce groupe comme sujet d'inquiétude et qu'ils « peuvent priver l'individu de toute autonomie par l'injonction de préceptes dogmatiques ». ■

(Source : Actu.fr, 11.01.2023)

Chamanisme

Importante progression du chamanisme en Angleterre et aux Pays de Galles ■ Grande-Bretagne

■ Selon un récent sondage, le chamanisme est la croyance qui s'est le plus développée ces dix dernières années en Angleterre et aux Pays de Galles.

En 2011, seulement 650 personnes parmi tous les habitants de l'Angleterre et du Pays de Galles disaient souscrire au système de croyances propre au chamanisme. En 2022, ils étaient 8 000, faisant du chamanisme la croyance à la croissance la plus importante dans ces deux pays.

Ne correspondant à aucune religion organisée, le chamanisme existe depuis plusieurs milliers d'années et s'est pratiqué à travers de nombreuses régions de la Terre. A ce jour, le chamanisme est très relié au développement personnel. Tout un chacun peut se proclamer chaman et pratiquer

les rites chamaniques, à savoir la méditation, la consommation de plantes hallucinogènes ou encore la guérison par les mains. ■

(Source : theconversation.com, 05.01.2023)

Développement personnel

Le succès controversé du développement personnel musulman ■ International

■ Mélange de méthodes populaires dans le domaine du coaching et de rituels religieux, le bien-être musulman a actuellement le vent en poupe. Certains y observent un dévoiement de la religion musulmane et contestent ce succès.

Sur Internet, sous forme de podcast et dans les librairies, les contenus de coaching musulmans fleurissent. Ces contenus combinent injonctions à suivre « le modèle prophétique », conseils pour se lancer dans l'entrepreneuriat et méthodes de regain de confiance en soi.

Parmi les prédicateurs musulmans, ce succès déplaît. Ils mettent en garde contre cette tendance qui fait rechercher à tout prix la performance, donne trop d'importance à des considérations d'ordre matérialiste et place l'individu au centre de tout, au détriment de la foi en Dieu.

Cette pénétration du bien-être dans l'islam est décrite par la sociologue Laëtitia Bucaille comme le résultat « d'une fusion composite, avec les mêmes dérives qu'ailleurs, autour de la médecine alternative ou des gourous ». ■

(Source : la-croix.com, 09.01.2023)

Libération conditionnelle refusée pour le pasteur Mario Monette ■ Canada

■ Le pasteur avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement en mai 2021 pour avoir infligé à six de ses huit enfants des violences physiques. Il continue à ce jour à justifier ses actes de maltraitance par des passages de la Bible..

Après dix-huit mois passés derrière les barreaux, Mario Monette continue de brandir des passages de la Bible pour expliquer ses gestes et soutient que son droit de croyance n'est pas respecté. Les commissaires ont jugé « inquiétante » l'absence de remise en question de Mario Monette pendant sa détention.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada a refusé d'accorder au pasteur de 67 ans une libération conditionnelle : « Vous minimisez, banalisez et justifiez les gestes reprochés envers [X]. Vos pensées et croyances demeurent rigides, et vous ne présentez pas d'empathie envers les victimes ».

Carole Van Houtte Monette, l'épouse du pasteur, coupable elle aussi de sévices corporels sur ses enfants et condamnée en 2021 à 4 ans de prison, bénéficie déjà pour sa part d'une libération conditionnelle. ■

(Source : lapresse.ca, 20.12.2022)

Le prosélytisme musclé du réseau H24 pour Jésus ■ France

■ Créé en 2015 par un pasteur évangélique parisien d'origine colombienne, H24 pour Jésus est dirigé depuis 2017 par Tina Tali, femme pasteur d'origine malgache. Celle-ci orchestre et participe aux prêches qui se déroulent dans le métro parisien. Retour sur le fonctionnement d'un mouvement indépendant de toute église.

H24 pour Jésus fonctionne en réseau et ne possède pas de lieu de culte. Tout repose sur le travail d'équipes entièrement constituées de bénévoles originaires de différentes églises évangéliques. Tous les matins, ces bénévoles se rejoignent sur les quais du métro parisien, avant de se voir assigner une ligne de métro ou de RER pour

proclamer bruyamment et énergiquement les écrits de la Bible. Ces prêches informels ne sont pas illégaux, mais peuvent cependant constituer une gêne sonore pour les usagers. H24 a déjà été verbalisé. Cependant rien n'empêche concrètement un bénévole de changer de wagon et de poursuivre son prêche ailleurs. Au sujet du caractère offensif

des prêches publics, la femme pasteur Tina Tali explique : « on se contente de semer, les gens font ce qu'ils veulent. Ce que je souhaite, c'est qu'en rentrant chez eux, ils cherchent sur Google « église la plus proche » et commencent leur histoire avec Dieu. » ■

(Source : lavie.fr, 06.01.2023)

La mouvance du féminin sacré ■ France

■ Depuis environ quatre ans, le féminin sacré est en plein essor. Cette mouvance se décline en une multitude de services proposés à ses adeptes. Des conseils et suggestions au mieux inutiles, au pire dangereux, mais toujours relativement coûteux.

>>>

La mouvance est surtout présente sur les mouvements sociaux, où des guérisseuses et autres thérapeutes autoproclamées proposent consultations, séminaires et formations afin d'aider les femmes dans la quête de leur puissance féminine intérieure. Tirage de carte, conseils nutritionnels, analyses psychologiques, « guidances privées », médiumnité, lithothérapie... il existe un large

panel de pratiques dans lequel piocher pour celles qui se lancent dans cette quête. Car le féminin sacré ne repose sur aucune institution ni doctrine stricte. Comme l'explique l'enseignant-chercheur en histoire des religions Damien Karbovnik, « le féminin sacré est un système individualisé où les adeptes pratiquent une forme de religion à la carte ».

Dans son dernier rapport, la Miviludes s'inquiète de cet essor. Des « éléments ont aussi été apportés sur une possibilité d'emprise psychologique », détaille le rapport, précisant notamment que les femmes atteintes d'endométriose sont des cibles privilégiées. ■

(Sources : [Telerama](#), 02.01.2023 ; [leparisien.fr](#), 5.01.2023)

Profession : passeur d'âme ■ France

■ L'activité de passeur d'âme bénéficie actuellement d'un effet de mode sur les réseaux sociaux après que des influenceurs ont vanté cette pratique.

L'activité du passeur d'âme consiste, schématiquement, à aider les défunts restés bloqués sur Terre et hantant une maison à quitter les lieux et à rejoindre définitivement l'au-delà. Il existerait une centaine de passeurs d'âmes en France métropolitaine. La Miviludes « appelle à la vigilance sur ces pratiques et reste attentive à tout nouveau signalement circonstancié ».

C'est principalement au niveau financier que peut surgir le préjudice. Le tarif pour une heure d'intervention atteint en moyenne 70 euros. Pour Martin et sa compagne Alysso, couple d'énergéticiens belges apparus sur le compte Instagram d'une célèbre influenceuse lyonnaise, il faut compter 125 euros de l'heure. A cela s'ajoute des frais de déplacements.

Pascale Duval, coordinatrice et porte-parole de l'UNADFI, alerte : « les passeurs d'âmes c'est du New-age pur jus. On retrouve la même chose dans le reiki par exemple. Vous avez autant de noms et de pratiques que de personnes qui se disent qu'elles peuvent gagner beaucoup d'argent avec ces méthodes ». ■

(Source : [leparisien.fr](#), 22.01.2023)

Pratiques
de soins non
conventionnelles

A écouter

Radio Canada

■ Dans une émission diffusée sur *Radio Canada*, le médecin psychiatre Marie-Eve Cotton et l'historien et sociologue des sciences Yves Gingras se questionnent : pourquoi un tel attrait des pseudosciences – type astrologie, pendule, cartomancie – sur les gens ? Dans quelle mesure cette augmentation de l'adhésion aux pseudosciences est-elle nuisible ?

Ecouter le podcast : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/penelope/segments/panel/429198/croyances-religions-science-contradictions>

>>>

France Inter

■ Dans l'émission *Zoom Zoom Zen* de France Inter, Rudy Reichstadt, politologue et fondateur du site Conspiracy Watch, revient sur les résultats et conclusions de l'étude menée par la Fondation Jean-Jaurès intitulée « La mauvaise information des jeunes à la science à l'heure des réseaux sociaux »

Ecouter le podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-mercredi-18-janvier-2023-9690137>

Europe 1

■ Dans cet épisode de « Dans les yeux d'Olivier », Bernard, l'invité du journaliste Olivier Delacroix, revient sur l'emprise qu'aura exercé sur lui pendant 22 ans un thérapeute se présentant comme mondialement reconnu. Jeune marié, déstabilisé par ses problèmes de couple, Bernard fait la connaissance de ce spécialiste auto-proclamé qui lui promet de trouver un moyen de sauver son mariage. Les sessions de thérapie débutent : longues, éprouvantes et humiliantes, elles coupent progressivement Bernard de sa famille et de la personne qu'il était auparavant. En 10 ans de thérapie il dépense près de 700 000 euros. Il restera encore une dizaine d'années totalement dépendant du pseudo-thérapeute, avant de trouver l'appui nécessaire pour s'extraire de cette dépendance et porter plainte.

Ecouter le podcast : <https://www.europe1.fr/emissions/dans-les-yeux-dolivier-delacroix/bernard-victime-dun-faux-therapeute-je-payais-40000-euros-pour-une-session-de-3-semaines-4161620>

Le collectif NoFakeMed répond au communiqué du Syndicat des professionnels de la naturopathie ■ France

■ Le Syndicat des professionnels de la naturopathie (SPN) a diffusé le 13 janvier un communiqué de presse réclamant un encadrement de la profession par l'Etat, en vue d'opérer un tri entre vrais praticiens et charlatans. Quelques jours plus tard le collectif NoFakeMed s'est opposé par voie de communiqué à cette demande.

Le SPN assure réclamer depuis 2017 que l'Etat légifère sur la question : réglementation plus stricte de la profession, mise en œuvre de « titres certifiés », obligation de formation. « Nous voulons réguler, organiser, écrémer, c'est une urgence. Nous devons travailler de concert avec les autorités compétentes

pour que la naturopathie soit reconnue comme une pratique de la prévention, complémentaire à notre médecine », déclare dans le communiqué Mme Attalauziti, présidente du SPN.

Dans un communiqué diffusé le 19 janvier, le collectif No FakeMed a répondu : « la naturopathie

reste une pratique illusoire aux procédés infondés et, en France aujourd'hui, une porte d'entrée majeure aux risques de dérives sectaires ». Le groupe d'experts se veut clair : « il n'y a pas de bons ou de mauvais charlatans ». ■

(Sources : 20minutes 18.01.2023 & legeneraliste.fr, 19.01.2023)

Incarcération d'un gourou du jeûne ■ France

■ Eric Gandon, ancien commercial dans le marketing, organisateur de stages de jeûne depuis 2010, a été mis en examen par le parquet de Tours pour homicide involontaire, mise en danger de la vie d'autrui, abus de faiblesse et exercice illégal des professions de médecin et de pharmacien, pour des faits survenus entre juillet 2020 et janvier 2023.

Une enquête avait été ouverte en 2021 après le décès d'une femme de 44 ans, morte en plein stage de jeûne hydrique dans une ville d'Indre-et-Loire. Malgré ce décès, Eric Gandon avait poursuivi le stage, jusqu'à ce que des arrêtés pris par la préfecture d'Indre-et-Loire le lui interdisent. Par la suite, le naturopathe avait continué les consultations et formations à distance ainsi que la promotion sur ses réseaux sociaux des bienfaits de la cure hydrique.

L'information judiciaire ouverte après le décès de cette première femme a permis à l'Office central pour la répression des violences aux personnes d'identifier quatre autres victimes, dont deux décédées depuis. Une plainte concerne un homme d'environ 60 ans, mort en juillet 2020, un mois après avoir participé à un

stage d'Eric Gandon alors qu'il souffrait d'un cancer en phase terminale. Une autre concerne le décès d'une jeune femme ayant suivi des formations d'Eric Gandon alors qu'elle souffrait d'un cancer du foie. En rupture de traitement, elle est décédée quelques mois plus tard. Deux autres plaintes émanent de deux femmes ayant suivi, l'été 2021, le stage durant lequel une femme est décédée. Ces quatre plaintes sont actuellement examinées par la justice.

D'autres témoignages font état du manque total d'encadrement mais aussi de considération pour le mal-être physique et psychologique des stagiaires lors de ces longues sessions de jeûne.

Le nom d'Eric Gandon figure dans le rapport 2021 de la Miviludes. « Eric Gandon assure que c'est le

vaccin anti-Covid qu'aurait reçu la jeune femme qui est à l'origine de son décès », indique le rapport. Le spécialiste du jeûne avait en effet affirmé dans un entretien au quotidien *La Nouvelle République* que c'était le vaccin, pas le jeûne, qui avait tué cette femme : « cette vaccination c'est un véritable génocide ». ¹ Une somme de 32 000 euros a par ailleurs été saisie au domicile d'Eric Gandon. Celui-ci reste pour l'heure placé en détention provisoire. ■

(Sources : [Francetvinfo.fr](https://www.francetvinfo.fr), 12.01.2023 & [Lanouvelrepublique.fr](https://www.lanouvelrepublique.fr), 12.01.2023 & [Nouvelobs](https://www.nouvelobs.com), 16.01.2023 & [Leparisien.fr](https://www.leparisien.fr), 18.01.2023)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/anti-vaccination-et-naturopathie/>

La Miviludes souhaite enrayer la diffusion de fausses informations portant sur la santé ■ France

■ Dans un entretien paru dans le magazine *Le Parisien*, le président de la Miviludes Christian Gravel informe du souhait de la mission de travailler de concert avec les plateformes numériques dans le but de freiner la diffusion de fausses informations sur la santé, dont les conséquences peuvent être tragiques.

Le président de la Miviludes considère Eric Gandon comme « l'archétype de la dérive sectaire » et rappelle qu'il n'est pas le seul

à manipuler, sous couvert de bienveillance, des personnes en quête d'un mieux-être ou de guérison, dans l'unique but de les

faire rompre avec la médecine et de leur extorquer de l'argent. Afin de combattre efficacement ces charlatans, la Miviludes prévoit

>>>

>>>

de solliciter Google, Meta et Twitter à l'occasion des assises nationales des dérives sectaires prévues en mars avec la secrétaire d'Etat Sonia Backès. Il s'agira

de trouver un accord avec ses plateformes en vue d'« entraver la diffusion de contenus toxiques ». Il cite l'exemple de Doctolib, qui avait travaillé aux côtés de la

Miviludes dans son entreprise de suppression de comptes de naturopathes et autres « praticiens bien-être ». ■

(Source : Le Parisien, 18.01.2023)

Réaction de Sonia Backès à la mise en examen pour homicide involontaire d'Eric Gandon ■ France

■ Le lendemain de la mise en examen du naturopathe d'Indre-et-Loire, la secrétaire d'Etat à la Citoyenneté a publié un communiqué dans lequel elle appelle à la une grande vigilance quant aux soins alternatifs proposés par les « nouveaux gourous ».

« Il est impératif que les Français soient mieux informés sur les risques qu'ils encourent pour leur santé lorsqu'ils participent à des stages encadrés par des charlatans naturopathes, qui profitent de leurs fragilités pour s'enrichir ». Elle rappelle

que des assistes sur les dérives sectaires vont être organisées au printemps par le ministère de l'Intérieur. Celles-ci « donneront enfin à l'État les moyens de lutter contre ces nouvelles formes de dérives sectaires en renforçant la Miviludes, mais également

en faisant émerger de nouvelles propositions pour poursuivre ceux qui abusent des faiblesses psychologiques ou physiques de nos concitoyens ». ■

(Source : interieur.gouv.fr, 13.01.2023)

Sorcellerie

Un réseau sexuel d'enfants impliquant de la sorcellerie ■ Grande-Bretagne

■ Sept hommes et quatre femmes sont accusés d'avoir pris part à un réseau sexuel sur base de sorcellerie avec des enfants entre 2010 et 2020 à Glasgow.

Deux jeunes filles et un jeune garçon auraient ainsi été forcés de tuer des animaux et d'utiliser une planche de ouija pour appeler les esprits et les démons. Les accusés auraient en outre forcé les enfants à participer à des « séances » sataniques au cours desquelles on leur disait qu'ils buvaient du

sang et mangeaient un cœur. Les abus sexuels étaient filmés et les membres du groupe « applaudissaient, acclamaient et encourageaient verbalement »

Des membres du groupe sont aussi accusés d'une tentative de meurtre sur une jeune fille qu'ils auraient tentée d'enfermer dans

un micro-ondes, un réfrigérateur, un four et un congélateur, dans le but de la tuer.

Les accusés nient les faits qui leur sont reprochés. L'affaire sera jugée en septembre prochain. ■

(Source : Independent, 06.01.2023)

Un milliard de croyants en la sorcellerie ■ International

■ Une étude américaine réalisée par des chercheurs de l'université de Washington sur 140 000 personnes à travers 95 pays révèle que près d'un milliard de personnes croient en la sorcellerie.

Pour autant il semble difficile de donner une définition exacte de la sorcellerie étant donné que cette croyance varie selon les régions du monde et les différentes traditions. Cependant l'étude américaine montre qu'un nombre important de gens croit en la sorcellerie.

Les données récoltées par les chercheurs proviennent d'enquêtes menées par le Pew Research Center mais aussi d'autres organismes d'enquêtes professionnels. La plupart des enquêtes ont été menées par téléphone ou bien en face à face entre 2008 et 2017. Les questions portaient sur la croyance des participants au « mauvais œil » ou à la possibilité que certaines

personnes puissent jeter des malédictions et des mauvais sorts à d'autres gens pour leur causer des préjudices. Avec l'ensemble des données et la compilation des études, les chercheurs estiment qu'en moyenne près de 40% des sondés croient en l'une ou l'autre version de la sorcellerie. Rapporté à la population mondiale ce chiffre donnerait environ 1 milliard de personnes. La compilation d'études montre que les personnes possédant un certain niveau d'instruction et une aisance financière sont moins enclines à croire à la sorcellerie.

Cette étude est la première à fournir des chiffres sur le plan mondial, toutefois les deux pays les plus peuplés (Inde et Chine) ne

sont pas inclus dans cette étude. Ils représentent pourtant une grande partie de la population mondiale. Science et Vie conclut que si ces pays avaient été inclus dans l'étude le chiffre de croyants en la sorcellerie serait hypothétiquement plus élevé. Un autre élément qui nuance les résultats de ce sondage est que la croyance en la sorcellerie varie selon les régions du monde. Par exemple, en Suède 9% des participants croiraient en la sorcellerie contre 90% en Tunisie. Cette croyance est très certainement corrélée à des facteurs culturels, institutionnels, psychologiques et socio-économiques. ■

(Source : Science & Vie, 30.12.2022)

Théorie du complot

Succès pour un documentaire Netflix fallacieux ■ Etats-Unis

■ Sorti le 11 novembre 2022, *Al'aube de notre histoire* est un documentaire qui figure parmi les plus visionnés de la plateforme Netflix. Reposant sur des thèses erronées, le documentaire ne rencontre pas le même succès parmi la communauté des historiens et des scientifiques.

Créé par le Britannique Graham Hancock, un écrivain se disant également journaliste, le documentaire expose en huit épisodes toute une série d'arguments en faveur de la disparition il y a 12 000 ans d'une civilisation très avancée, totalement engloutie

sous des inondations provoquées par une pluie de comète. Le titre original du documentaire, *Ancient Apocalypse*, évoque plus explicitement cette notion de cataclysme, et a été choisi à dessein. Le créateur du documentaire cherche en effet à persuader le

télespectateur qu'un tel événement aura bientôt lieu à nouveau. Il affirme en outre que les scientifiques s'attèlent à dissimuler cette vérité.

La Société pour l'archéologie américaine a adressé à Netflix une lettre ouverte, réclamant que

>>>

>>>

le documentaire soit classé dans la catégorie « science-fiction » : « après plus d'un siècle d'investigations archéologiques profes-

sionnelles, nous ne trouvons pas de preuve archéologique pour soutenir l'existence d'une 'civilisation avancée et mondiale de

l'âge de glace' du genre que suggère Hancock. » ■

(Source : madmoizelle.com, 09.01.2023)

Des utilisateurs complotistes de Twitter voient leur compte rétabli ■ International

■ Plus de 27 000 comptes Twitter avaient été bannis de la plateforme pour « désinformation », « harcèlement » et « manifestations de haine ». Sous l'impulsion de son nouveau PDG, Elon Musk, la plateforme a restauré ces comptes.

Ces comptes appartiennent à des utilisateurs proches des milieux complotistes et anti-vaccination. Parmi ces comptes précédemment bannis figure celui de l'ancien président Donald Trump. Il avait promis de ne pas revenir sur Twitter et de n'utiliser exclusivement que

le réseau Truth Social qu'il a lui-même fondé l'année dernière. Néanmoins certaines sources rapportent que l'ancien président prévoit de réinvestir Twitter en vue de la prochaine campagne présidentielle.

« Sous l'ère Musk, les "super-

propagateurs" de désinformation se sentent encouragés et les lecteurs ont moins d'éléments à disposition sur la fiabilité des sources », prévient Jack Brewster, de l'observatoire des médias NewsGuard. ■

(Source : 20minutes.fr, 09.01.2023)

A écouter

Les dessous de l'infox : le jargon de la désinformation, RFI

■ Dans cet épisode, l'invité Yvan Amar, spécialiste du langage, revient notamment sur le terme « infox », proposé en 2018 par une personne appartenant à la commission d'enrichissement de la langue française. Le néologisme figure dans le dictionnaire depuis 2019.

Ecouter le podcast : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/les-dessous-de-l-infox/20230106-le-jargon-de-la-d%C3%A9sinformation>

Vente pyramidale

Des dérives sectaires au sein d'IM Academy ■ Espagne/Suisse

■ IM Academy est un groupe proposant des cours de trading en ligne avec une promesse de gains rapides. Le mouvement recrute de nombreux adeptes partout dans le monde. Cependant, derrière ces promesses illusoires semble se cacher d'importantes dérives sectaires et des méthodes problématiques. Le groupe a recruté de nombreux membres en Europe mais les témoignages d'anciens membres sonnent l'alerte sur les dangers.

Un jeune espagnol de 23 ans a été recruté sur les réseaux sociaux. Son objectif était d'apprendre le métier de trader mais très vite il a dû recruter d'autres personnes afin d'utiliser sa commission pour investir. Il se retrouve alors au milieu d'un système pyramidale aux méthodes étranges. Il se rappelle qu'à l'entrée dans l'entreprise il leur faut dire pourquoi on a besoin d'argent d'un point de vue émotionnel et cela est utilisé contre eux dès qu'ils s'interrogent ou souhaitent partir. Pour le témoin, cela est comparable à ce qui se fait dans les mouvements sectaires.

L'emprise d'IM Academy envahit aussi la vie de l'individu. Les adeptes doivent écouter des podcasts produits par IM Academy, qui les poussent à adopter un état d'esprit de « requin » pour atteindre

le succès. Le groupe est l'unique moyen de réussir sa vie. Le jeune espagnol a commencé à avoir des doutes après un an dans l'organisation et un éloignement vis-à-vis de ses proches.

Une mère dont le fils c'est fait happer par ce système n'a plus eu de nouvelles de son fils sauf lorsqu'il a eu besoin d'argent. Après une longue absence, il est revenu à la maison dans un piteux état. Après son recrutement, il avait proposé à sa mère de rencontrer un responsable de l'organisation mais elle n'a pas tenu longtemps devant les paroles de quelqu'un qu'elle juge « manipulateur ». Pourtant, plusieurs adeptes étaient restés chez elle pour la convaincre, mais sans réussite. Depuis elle a rejoint une association espagnole de lutte contre les sectes qui souhaite alerter contre

ces groupes et a pour objectif d'interdire leurs rassemblements publics payants qui bien souvent attirent un immense public essentiellement composé de jeunes.

Des groupes comme IM Academy attirent des jeunes par des promesses d'argent facile et rapide par l'intermédiaire des cryptomonnaies. Les familles voient bien souvent des proches s'engouffrer dans ces arnaques mais il est souvent trop tard.

Pour rappel, en Espagne huit dirigeants d'IM Academy ont été arrêtés « pour délits présumés de publicité mensongère, escroquerie, association de malfaiteurs, manipulation mentale et menaces ». L'affaire est en cours d'instruction et pourrait aboutir à un procès. ■

(Source : RTS, 23.01.2023)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay